

LA VÉRITÉ



Organe Central du PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE
(Section française de la IV^e Internationale)

Seul, le peuple armé
peut être le véritable
rempart de la liberté.

(LÉNINE, 1905)

Que veut l'ouvrier parisien :

Du fer pour travailler, Du plomb pour se venger, Et du pain pour ses frères.

(Carmagnole de la Commune de Paris)

La volonté des trusts

Le gouvernement a décrété le désarmement des Milices Patriotiques. La décision prise à l'unanimité du Conseil des ministres, sans consultation du C.N.R., a provoqué une molle protestation de celui-ci. Mais personne ne songe à consulter les intéressés : les travailleurs des Milices Patriotiques.

Il s'agit là d'un acte de violence qu'annonçait une série de mesures partielles : le premier souci de König, gouverneur militaire de Paris, fut d'imposer la déclaration obligatoire des armes. La vigilance des travailleurs fit échouer la manœuvre.

On passe alors à des actes de brigandage : vols d'armes, perquisition dans les permanences de la Milice Patriotique, désarmement d'une Milice d'usine, sous le prétexte de fournir des armes aux F.F.I. Le 3^e Chasseurs, caserné à l'École Militaire, se distingua dans ce travail.

On tenta aussi de transformer la Milice Patriotique en Police d'Etat : c'était le but de la Milice « permanente ». A de rares exceptions près, les travailleurs ont déjoué cette manœuvre là aussi.

Le décret gouvernemental réserve le maintien de l'ordre à la police et à l'armée.

De quelle police s'agit-il ?

De la police de Laval-Darnand, matraqueurs, tortionnaires, G.M.R., pour qui l'épuration n'a pas été faite. Il semble que l'on tient aux services de ces vétérans qui ont fait leurs preuves pendant 4 ans contre les militants illégaux.

De quelle armée s'agit-il ?

Non pas des F.F.I. que l'on s'empresse d'éloigner des centres prolétariens pour les laisser croupir dans des dépôts ou pour les laisser massacrer sans armes et sans ravitaillement dans les Vosges et sur l'Atlantique. Mais de l'armée coloniale, l'armée des culottes de peau traditionnelle, les de Hautecloque (Leclerc), de Latre de Tassigny et autres.

Et ce n'est pas tout !

Les amiraux cagoulaards comptent dans leurs Etats-Major de la rue Royale.

Clément, du syndicat du Patronat, arme des mercenaires anti-ouvriers sous le couvert des F.F.I. On n'a pas encore démenti l'information selon laquelle Gignoux de la C.G.P.F., organisateur de la provocation de la rue de Presbourg, aurait été relâché de Drancy. Sans doute a-t-on besoin de ses compétences.

Le B.C.G.S.S., dont le rôle est défini par les deux dernières initiales, contrôle d'importants dépôts d'armes que le gouvernement ne saisira certainement pas. Depuis plus de 2 ans, le Comité des Forges entraîne des troupes de guerre civile dans des « maquis blancs ».

Le décret gouvernemental fait donc partie d'un plan :

désarmer les travailleurs ;
armer les fascistes et les flics de Laval-Darnand.

Le gouvernement exécute la volonté des trusts, des banques et des hobereaux qui n'ont pas vu sans inquiétude les ouvriers et les paysans s'armer. « La période insurrectionnelle est terminée », il faut se taire, accepter les brimades des patrons, la vie chère, le marché noir, la liberté pour les fascistes, l'aumône de 1.600 fr. en attendant l'allocation de chômage. « La période insurrectionnelle est terminée », il faut renoncer à ces chimères d'émancipation des travailleurs et accepter docilement « l'Ordre », l'ordre des exploités, assumé par une police mercenaire fortement armée, contre un peuple désarmé.

La « Résistance » contre les Milices

Le C.N.R. a opposé une molle protestation au décret de désarmement qui n'en a pas moins été maintenu.

Le statut qu'il propose pour « les Gardes Civiques Républicaines » aboutit par d'autres méthodes au même résultat : la liquidation des Milices d'entreprises et de quartiers. Le but est le même, les méthodes seules diffèrent.

La transformation des Milices en « Gardes » n'est pas qu'un simple changement de nom. Le milicien possède ses armes ; le garde est désarmé, « ses armes devant être déposées dans

des locaux placés sous le contrôle des municipalités », c'est-à-dire dans des locaux connus et surveillés par la police. De plus, la « collaboration » avec la police aboutirait au repérage des meilleurs militants ouvriers.

Les travailleurs ne doivent faire aucune confiance au C.N.R. pour la défense de leur Milice, car, sous une apparente unanimité, se cachent dans le C.N.R. des ennemis de la classe ouvrière.

La classe ouvrière et la Milice Patriotique

Depuis les journées d'août, de larges couches de la classe ouvrière ont manifesté leur désir de s'armer. Mais dans les usines et dans les quartiers populaires, les Milices n'ont groupé qu'une avant-garde. De vraies Milices ouvrières luttant pour les intérêts de classe des travailleurs auraient eu leur adhésion et leur soutien actif. Mais au départ, la Milice Patriotique a été fourvoyée dans l'Union Sacrée avec la bourgeoisie, mise sous la dépendance du C.N.R. au lieu des syndicats et des Comités d'usines.

Les Milices d'entreprises ont subi dès leur création l'offensive combinée des dirigeants du Parti Communiste Français et de la bourgeoisie. Des ouvriers armés dans l'usine représentaient un danger que les patrons ne pouvaient pas tolérer. Aussi, la démocratie intérieure a été étouffée, aucune directive n'était donnée : les miliciens ouvriers étaient transformés en gardiens bénévoles de l'usine. Tous les prétextes étaient bons pour retirer leurs armes aux Milices d'entreprises.

Les Milices de quartiers ont, à leur tour, été bureaucratisées. La liaison avec les usines sahotée. Tous les efforts tendaient à en faire une annexe de la police.

Le Parti Communiste Français et la Milice Patriotique

Embourbés dans sa politique de collaboration avec la bourgeoisie, le Parti Communiste Français est incapable de défendre les Milices d'entreprises et de quartiers. C'est sa politique chauvine et d'Union Sacrée,

contraire aux intérêts des travailleurs, qui a détourné de la lutte dans les Milices d'innombrables exploités.

C'est sa politique d'Union Sacrée avec le patron qui s'est opposée au développement de vraies Milices d'entreprises.

Le commandant Barrois est un chaud partisan de la collaboration avec la police de Laval-Darnand maintenue par Tixier « à la condition, disait-il au Vél'd'Hiv., que la police ne sabote pas la répression ». Compter sur la police pour l'épuration, c'est se tromper lourdement, ou c'est vouloir tromper les autres.

Toute initiative ouvrière de liaison des Milices d'une entreprise à l'autre est étouffée bureaucratiquement, comme furent étouffés, puis dissous, les Comités d'usines. Ainsi fut dispersé le Comité de Liaison Inter-Milices d'Entreprises qui groupa jusqu'à 40 usines de la banlieue Ouest.

On explique que la Milice Patriotique prend le nom de Garde Civique Républicaine pour éviter la confusion avec la Milice Française du tueur Darnand. On change de nom sous un prétexte mensonger parce qu'on veut changer la chose et faire contrôler la Milice Patriotique par la police.

Mais les représentants du Parti Communiste Français ne peuvent pas expliquer cette vérité. Bientôt, on nous expliquera qu'il faut renoncer à la Révolution socialiste sous prétexte que les fascistes Déat et Luchaire osaient se proclamer « socialistes ».

Frachon assigne à la Garde Patriotique la défense de l'ordre républicain et la lutte contre les traîtres de la V^e colonne. Mais qui menace l'ordre républicain ? Qui veut instaurer en France le fascisme ? Les trusts et leurs agents cagoulauds de l'administration, de l'armée et de la police.

Front Unique I

Les ouvriers du Parti Communiste Français ont été les meilleurs artisans des Milices d'entreprises et de quartiers. Ils comprenaient la nécessité de l'armement du peuple et le pensaient que c'était la voie de l'émancipation des travailleurs.

Toute l'action du Parti Communiste Français va à l'encontre de cette volonté qui est aussi celle des grandes masses travailleuses. La transformation des Milices ouvrières d'entreprises et de quartiers en Milices Patriotiques, puis en Garde Patriotique, puis en Garde Civique Républicaine contrôlée par la police, marque l'incapacité de la direction du Parti Communiste Français de représenter cette volonté.

Les ministres Tillon et Billoux ont voté à l'unanimité le désarmement des Gardes Patriotiques ; leur parti les désavoua dans l'Humanité. C'est bien. Mais cela ne suffit pas. Il ne faut pas remplacer le désarmement pur et simple par un autre désarmement non moins efficace : le dépôt obligatoire des armes dans les locaux officiels contrôlés par la police.

Il faut garder les armes dans les usines, dans les locaux connus des

seuls miliciens ouvriers des Gardes Patriotiques. Les travailleurs doivent former leur front unique de classe pour la défense de leurs armes.

Le Parti Communiste Internationaliste appelle le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et la C.G.T. à l'union pour stopper l'offensive des trusts contre l'armement du peuple.

Le Parti Socialiste doit désavouer l'attitude du ministre de l'Intérieur « socialiste » Tixier qui a essayé de justifier la mesure arbitraire de désarmement du peuple. Selon Daniel Mayer, dans *Le Populaire*, « le ministre de l'Intérieur est un simple organe de transmission ». Transmission de quoi ?... de la volonté des trusts et des banques.

Le Conseil des ministres dans son ensemble n'est qu'un instrument de transmission de la volonté des trusts. Voilà ce que nous apprend *Le Populaire* qui se vautre sans pudeur dans la collaboration de classe. Il est vrai qu'on y est habitué.

Mais les travailleurs ne se contenteront pas de cette constatation. Ils exigeront la rupture des ministres qui prétendent parler en leur nom, avec les ministres bourgeois. Ils veulent un gouvernement formé de représentants des partis ouvriers et de la C.G.T., luttant résolument contre les trusts et pour les intérêts réels des travailleurs des villes et des champs.

A bas la coalition avec les ministres bourgeois, les Lepercq et consorts !

Vive le gouvernement des ouvriers et des paysans !

Défendons nos Milices !

Les 30.000 miliciens ouvriers réunis au Vél' d'Hiv. ont proclamé leur volonté de défendre leurs Milices et leurs armes. La meilleure façon de défendre nos Milices, c'est d'en faire de vraies Milices ouvrières. Cela signifie :

les élargir constamment, ouvrir leurs rangs à tous les travailleurs qui veulent lutter pour leur classe ;

la démocratie intérieure doit être largement assurée, les chefs élus et révocables, les actions décidées démocratiquement. La discipline dans l'action n'en peut être que renforcée ;

la liaison doit être constante entre les Milices d'entreprises et les Milices de quartiers : leur cause est la même ;

la liaison inter-usines doit être assurée par des organismes permanents ;

le commandement des Milices doit se placer sous le contrôle des syndicats ou des Comités d'usines et non sous celui du C.N.R. où se sont infiltrés des ennemis du peuple.

Défendons nos armes !

Camarades des Milices Patriotiques, vous avez raison de garder vos armes. Expliquez à l'ensemble

des ouvriers que si l'on veut vous désarmer, c'est que l'on se méfie de vous, que l'on s'apprete à reprendre les menues concessions arrachées par la grève d'août. Les quelques armes que nous avons sont bien à nous. Nous les avons conquises dans le combat, et bien des nôtres les ont payées de leur vie.

Dénonçons comme déserteur et traître à sa classe celui qui rend ses armes aux agents de la bourgeoisie ou qui incite d'autres à le faire.

Gardons nos armes !

Armons-nous toujours mieux !

Exerçons-nous au maniement des armes, c'est la meilleure garantie pour la défense de nos libertés.

Les tâches de la Milice

Mais ce n'est pas tout. Les travailleurs viendront à leurs organisations de défense s'ils comprennent les tâches immédiates qui restent à accomplir.

La première tâche c'est d'élargir le plus possible les Milices du peuple, de préparer l'armement général du peuple, seul véritable rempart de nos libertés.

Ensuite, il faut défendre les organisations ouvrières et syndicales. L'offensive contre les Milices est dirigée contre toute la classe ouvrière. Si nous cédon aujourd'hui, si nous rendons les armes, si nous acceptons le contrôle policier, demain nous serions obligés de céder devant un patronat tout puissant qui poursuivra son offensive contre les conquêtes de longues années de lutte. Demain, nous serions sans force pour défendre les organisations ouvrières, la presse ouvrière, les permanences ouvrières contre les G.M.R. et les fascistes.

La seule façon de défendre les syndicats, les partis et la presse ouvrière, c'est de défendre aujourd'hui les Milices d'entreprises et de quartiers.

Les Milices d'entreprises doivent assurer la garde de l'entreprise contre les attentats qui se multiplient, et pour en interdire l'accès aux traîtres chassés par le Comité d'épuration.

Les Milices doivent assurer :

la défense armée des manifestations ouvrières ;

le repérage et la détection des organisations fascistes et de leurs dépôts d'armes (un service de renseignements doit s'organiser) ;

la réquisition de ces armes au profit de la Milice ouvrière ;

la défense des usines gérées par les ouvriers ;

Les Milices du peuple doivent aider activement la lutte contre le marché noir en soutenant les Comités de ménagères et les municipalités ouvrières, en assurant la surveillance des marchés.

Ce sont là des tâches urgentes !

Il ne faut pas laisser relever la tête aux agents des trusts, aux spéculateurs.

GARDONS NOS ARMES !

RENFORÇONS nos MILICES d'ENTREPRISES et de QUARTIERS !

LE PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE.
(section française de la IV^e Internationale)